

Message de salutation du président du Conseil national, M. Stéphane ROSSINI Séance solennelle d'ouverture – 9 juillet 2015

Les paroles prononcées font foi

Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire de la francophonie,
Monsieur le Chef du Département fédéral des affaires étrangères,
Monsieur le Président du Conseil des Etats,
Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,
Mmes et MM. les Présidents et membres de l'Assemblée parlementaire de la francophonie ,
Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Président du Conseil national suisse, j'ai l'honneur et le grand plaisir de vous accueillir à Berne pour la 41^e session de l'Assemblée parlementaire de la francophonie. Soyez les bienvenus dans ce pays multiculturel, berceau de la démocratie directe, dépositaire des Conventions de Genève et bâti autour du patrimoine exceptionnel que sont les Alpes.

La Suisse et Berne, sa capitale, sont au carrefour des grandes civilisations européennes : la France, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne nous entourent, selon les frontières arrêtées par le Congrès de Vienne en 1815. Depuis deux cents ans, notre population a quadruplé pour atteindre huit millions d'habitants, qui se répartissent dans les 26 cantons et demi-cantons, autant d'Etats souverains composant le fédéralisme helvétique.

En ouverture de cette Assemblée de la francophonie, il me paraît important d'insister sur le particularisme multiculturel et plurilingue de la Suisse. Dix-neuf cantons sont germanophones ; trois sont exclusivement francophones ; trois parlent simultanément le français et l'allemand ; alors qu'aux Grisons, l'allemand, l'italien et le rhéto-roman cohabitent. Et puis, dans toutes parties du pays, d'innombrables dialectes régionaux et locaux sont encore parlés.

En y ajoutant enfin les populations issues de la migration, la Suisse apparaît comme un véritable kaléidoscope linguistique. Et puis, comme ailleurs, l'anglais tend à se généraliser dans les mondes de la science et des affaires. Par conséquent, un nombre grandissant de nos concitoyens sont bilingues voire trilingues.

Géographiquement, vers le sud, les Alpes traversent le pays ; au nord, l'arc jurassien. Au centre, le plateau suisse, de plus en plus peuplé, pourrait bientôt composer une seule agglomération, de Genève à Zurich. Les paysages montagnards, les vallées verdoyantes, les glaciers et plus de 40 sommets dépassant les 4000 mètres d'altitude, qui ont fait le romantisme et la célébrité de la Suisse, demeurent un joyau indéniable. Les Suisses y sont toujours profondément attachés.

Mesdames et Messieurs,

Il y a un mois, les Services de notre Parlement ont édité un album cross media quadrilingue destiné à la jeunesse. La lutte pour la citoyenneté et les droits populaires y est décrite de manière épique et fantastique. Cette aventure exprime les fondements et les valeurs de notre démocratie. Car, ici, le peuple garde la haute main sur la Constitution fédérale.

Si 100'000 citoyens entendent la modifier, leur proposition sera soumise à votation populaire. Et puis, le peuple tient également une épée de Damoclès au-dessus de la tête de ses élus. En effet, si 50'000 citoyens le demandent, le corps électoral pourra dire s'il accepte ou rejette telle loi votée par le Parlement.

Notre système politique, certes complexe, mais vivant et courageux, s'avère très exigeant. Il responsabilise les citoyens et garantit à la société civile le pouvoir d'influencer le cadre du Vivre ensemble.

Il n'y a donc aucune tour d'ivoire dans laquelle les autorités pourraient s'enfermer pour régner. La concordance multipartite et la quête de consensus prédominent. Et, précisons-le, ce ne sont pas des déclarations d'intention, mais des modalités effectives de gouvernance et de processus décisionnels. Dans ce contexte, nous devons porter sans cesse une préoccupation majeure : l'intégration de la jeunesse dans notre fonctionnement politique. L'approche intergénérationnelle de la démocratie est ainsi une contrainte et un défi pour asseoir la durabilité de nos institutions.

Laissez-moi vous dire encore que la Suisse compte à Genève 250 organisations non gouvernementales, parmi lesquelles la Croix-Rouge internationale, expression de l'aspiration à la justice sociale et à la paix. La Croix-Rouge est un notre fierté. Ou vous dire encore qu'en décembre dernier, nous avons commémoré le quarantième anniversaire de la ratification par la Suisse de la Convention européenne des droits de l'homme. Je suis donc heureux que la Délégation suisse auprès de l'APF ait inscrit les droits de l'homme au premier plan de la lutte contre le sida.

Pour conclure, je vous invite, Chers Collègues Parlementaires, à vous engager pour soutenir la lutte contre les intégismes, les discriminations et les exclusions. Alors que les libertés fondamentales sont menacées, il nous incombe de défendre les valeurs de la démocratie, ses fondements et sa mise en œuvre. Cela relève de notre responsabilité d'élus du Peuple.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite d'excellentes délibérations et un très bon séjour dans notre pays.